

Journée technique interrégionale
Artigues-près-Bordeaux

Le stationnement Vélo

Chaînon manquant
de la politique cyclable ?

Présent
pour
l'avenir

5 octobre 2010

PLAN D'ACCES À LA MAISON DE LA PROMOTION SOCIALE D'AQUITAINE

24 avenue de Virecourt
33370 Artigues-près-Bordeaux
tél : 05 56 77 33 33



Itinéraire depuis la Gare Saint-Jean



En tramway et bus

Ligne C, direction «Les Quinconces» Arrêt «Porte de Bourgogne»
Changement tram
Ligne A, direction «Floirac Davremont» Arrêt «La Butinière»
Changement Bus n°63 Descendre Arrêt «Virecourt» devant la MPS

En tramway

Ligne C, direction «Les Quinconces» Arrêt «Porte de Bourgogne»
Changement tram
Ligne A, direction «Floirac Davremont» Arrêt «Jean Zay»

A disposition gracieusement 2 vélos-taxi (Cycloville)

- vers la MPS (entre 8h et 9h)
- et/ou vers le terminus du tramway (16h30 et 17h30)



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Le stationnement Vélo

Chaînon manquant
de la politique cyclable ?



Journée technique interrégionale
Artigues-près-Bordeaux

5 octobre 2010

CONTEXTE

Il est incontestable aujourd'hui, d'affirmer que l'usage du vélo recèle des potentiels considérables : amélioration de la santé, contribution à un mieux-être, réduction de la pollution... Les politiques publiques, en développant des réseaux de voies sûres et continues, en réfléchissant sur un code de la rue établissant de véritables règles de sécurité pour ce mode doux, en faisant du vélo un moyen de transport autonome et complémentaire à d'autres, ont permis une réelle augmentation du nombre de cyclistes en France.

Cependant, un point reste problématique : **le stationnement**.

Le stationnement du vélo va bien au-delà de la planification des transports. En effet, le vélo mal garé, renversé ou endommagé fait mauvaise impression, encombre l'espace, augmente les risques de

vandalisme et porte préjudice à la sécurité dans le domaine public. Les installations de mauvaise qualité ou mal placées restent souvent inutilisées et représentent un investissement fâcheux, inutile et contesté.

Le stationnement des vélos est un véritable enjeu, le dernier grand défi à relever dans une culture du vélo.

La mise à disposition d'un stationnement commode et pratique dépend du soutien de nombreux acteurs : services de l'Etat, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, propriétaires, architectes, milieux associatifs...

Point incontournable de tout déplacement, il est encore la part manquante au développement de la politique cyclable puisqu'il n'est

pas totalement considéré aujourd'hui comme un droit mais encore comme un service.

A travers les orientations officielles, au regard de nombreuses démarches réussies notamment sur le volume de places disponibles et sur leur mode de gestion, notre journée se propose d'offrir un panel des actions et solutions envisageables en faveur des différents types d'utilisateurs du vélo : résidents, travailleurs, scolaires, visiteurs occasionnels, étudiants, touristes, sportifs, cyclotouristes...

Dans le processus d'élaboration d'une politique de stationnement, cette journée vous permettra d'obtenir une description des pratiques concernant, le parking des 2 roues, de réaliser un diagnostic rapportant l'offre disponible aux besoins recensés tout en illustrant les différents scénarios de gestion susceptibles de répondre aux nécessités identifiées.

PROGRAMME DU 5 OCTOBRE 2010

9h 00 ACCUEIL - Café

9h 30 *Ouverture de la journée par Richard PASQUET, Directeur du Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest*

9h 45 Les enjeux du stationnement

Hubert PEIGNE, Coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo

10h 15 Le stationnement vélo en France et à l'étranger (état des lieux)

Martine LOUVEAU, Correspondante vélo, CETE du Sud-Ouest

10h 30 Les outils à notre disposition

Les normes PLU et leur application : tour d'horizon des villes françaises
Thierry DELVAUX, Responsable du Pôle vélo, SARECO

10h 50 Préconisation pour le stationnement des vélos

Christian QUESADA, Grand Toulouse

11h 10 Débat avec la salle

11h 30 Le stationnement vélo dans l'habitat social :

- Rôle d'une association d'usagers, *Association Vélocité (Bordeaux)*
- Présentation d'un exemple local sur la ville de Saint-Médard-en-Jalles, *Christian GODDE, Directeur de « Le Foyer de la Gironde » (S.A. d'HLM)*

Le stationnement vélo dans les copropriétés :

La Bicycletterie, « garage collectif pour petites reines »,
Marie DUBOIS, Responsable Communication S.E.M InCité
William BOURAMOUL, Directeur Financier S.E.M Grands Garages Parkings de Bordeaux

12h 15 Débat avec la salle

12h 45 DEJEUNER

14h 15 Vélo et P.D.E.,
Alain BESANÇON, ADEME Aquitaine

14h 45 Les solutions de stationnement sécurisé en gare
Corinne VERDIER, Présidente d'ALTINNOVA

15h 15 Le vélo en libre-service :

Une solution pour tous ceux qui ne peuvent garer leur monture à domicile : l'usage du vélo sans la contrainte de la possession
Paul CHAPERON, Directeur marketing, commercial et intermodalité KEOLIS-Bordeaux

15h 45 Stationnement vélo et antivol

Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUBICY)

16h 15 Débat avec la salle

17h 00 CLÔTURE DE LA JOURNÉE



Journée technique interrégionale
5 octobre 2010
Artigues-près-Bordeaux (33)

**« Le stationnement VELO :
chaînon manquant
de la politique cyclable ? »**

Cliquez sur le lien suivant
pour vous inscrire

<http://enqueteur.cete-so.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=55999&lang=fr>

Réponse attendue pour
le 20 septembre 2010
(nombre de places limité)

Contact : Martine LOUVEAU, CETE du Sud-Ouest, DSEIR,
rue Pierre Ramond - BP 10100 - Caupian
33166 Saint-Médard-en-Jalles cedex
courriel : martine.louveau@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 05 56 40 64 75 - fax : 05 56 70 67 33